

**PROGRAMME DE VEILLE 2020 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
SUR LES SOCIÉTÉS DU SBF 120**

ALERTE N° 54 CONCERNANT COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables « exercice des droits de vote » et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

L'AFG, qui a publié début 2020 la dernière version de son code de gouvernement d'entreprise, « Recommandations sur le gouvernement d'entreprise », alerte, dans le cadre de son programme de veille, sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC s'inscrit dans la politique d'engagement actionnarial des sociétés de gestion.



COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN

DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE : 4 JUIN 2020

RESOLUTIONS CONCERNEES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG

- **RESOLUTIONS 11 et 12 : Politique de rémunération**

Analyse

La politique de rémunération du Président Directeur Général et du Directeur Général Délégué présentée au vote intègre la possibilité d'un maintien du bénéfice d'options de souscription d'actions et d'unités de performance au-delà de la cessation de leurs fonctions, ce qui n'est pas conforme aux préconisations de l'AFG.

Référence

Extrait des recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2020 : Titre II-C 4

L'AFG préconise l'annulation des options et des actions gratuites en cas de départ de l'entreprise ainsi que l'absence de possibilité de modification a posteriori des conditions initiales d'attribution des options et actions gratuites.

GOVERNANCE

1. Composition du conseil de COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN

Le conseil d'administration de COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN comportera, à l'issue de l'assemblée générale, 72,7% de membres libres d'intérêts, hors représentant des salariés, en conformité avec les recommandations de l'AFG (dans l'hypothèse où les résolutions correspondantes seraient acceptées).

Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
	Pierre-André de Chalendar	PDG	Non-libre d'intérêts	100%	M	62	FR	14	2022	1	1			
<input checked="" type="checkbox"/>	Jean-Dominique Senard	Administrateur référent	Libre d'intérêts	89%	M	67	FR	7	2024	0	3			
<input checked="" type="checkbox"/>	Jean-François Cirelli	Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	-	M	61	FR	Nouveau	2024	0	1			
	Lydie Cortes	Représentant des salariés	Non-libre d'intérêts	100%	F	49	FR	2	2022	0	1		M	M
<input checked="" type="checkbox"/>	Sibylle Daunis	Représentant des salariés actionnaires	Non-libre d'intérêts	-	F	45	FR	Nouvelle	2024	0	1			
	Denis Ranque	Durée du mandat	Non-libre d'intérêts	89%	M	68	FR	17	2023	0	1		M	M
	Philippe Thibaudet	Représentant des salariés	Non-libre d'intérêts	89%	M	39	FR	2	2022	0	1			
<input checked="" type="checkbox"/>	Ieda Gomes Yell		Libre d'intérêts	100%	F	63	UK	4	2024	0	3		M	M
	Anne-Marie Idrac		Libre d'intérêts	100%	F	68	FR	9	2023	0	4		P	P
	Pamela Knapp		Libre d'intérêts	89%	F	62	DE	7	2021	0	4	M		
	Agnès Lemarchand		Libre d'intérêts	89%	F	65	FR	7	2021	0	3	M		
	Dominique Leroy		Libre d'intérêts	100%	F	55	BE	3	2023	0	2		M	M
	Gilles Schnepf		Libre d'intérêts	100%	M	61	FR	11	2021	0	3	M		
	Philippe Varin		Libre d'intérêts	100%	M	67	FR	7	2021	0	2	P		

2. Spécificités

- Les statuts de la société COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN comportent des actions à droit de vote double sous condition de détention de deux ans.
- La société ne se conforme pas aux recommandations de l'AFG qui préconisent l'existence de deux comités distincts de rémunération et de sélection.



Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET